



Néoules, le 22 juin 2017

A l'attention des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire Blaise Pascal de Néoules

Madame, Monsieur,

Suite au questionnaire adressé à l'ensemble des familles concernant l'organisation des rythmes scolaires de vos enfants, nous vous prions de trouver ci-dessous les réponses reçues :

- Ecole maternelle :
 - Sur les 105 questionnaires distribués, 56 réponses ont été reçues dont 43 en faveur d'une semaine de 4 jours et 13 pour le maintien de la semaine à 4 jours et demie.
- Ecole élémentaire :
 - Sur les 166 questionnaires distribués, 105 réponses ont été reçues dont 73 en faveur d'une semaine de 4 jours et 32 pour le maintien de la semaine à 4 jours et demie.

Le sujet a également été débattu en conseils d'école, avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, le 20 juin pour la maternelle et le 22 juin pour l'élémentaire.

A la lumière de tous ces éléments, nous avons effectué une demande auprès des services académiques pour la rentrée prochaine sur le mode suivant :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :
 - 7h00 – 8h30 : service périscolaire organisé par la commune
 - 8h30 – 11h30 : école
 - 11h30 – 13h30 : service de restauration scolaire
 - 13h30 – 16h30 : école
 - 16h30 – 18h30 : service périscolaire organisé par la commune
- Les mercredis : accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) : 7h00 – 18h30

Cette proposition doit encore faire l'objet d'une validation de la part de l'inspection académique. Si vous ne recevez pas d'avis contraire de notre part d'ici la fin de l'été, cela signifie que cette organisation a été acceptée et sera mise en place à la rentrée de septembre.

Par ailleurs, les dossiers d'inscription pour le service périscolaire et l'ALSH sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie, au service jeunesse, au périscolaire et sur le site de la commune. Pensez à venir les récupérer et nous les ramener dès que possible afin que nous puissions préparer cette rentrée dans les meilleures conditions.

Espérant que cette nouvelle organisation sera bénéfique à toutes les écolières et tous les écoliers du village et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Maire et par délégation
Ariane BOSSEZ, Adjointe au Maire

